



Distr.  
GENERALE

S/5195  
25 octobre 1962

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 25 OCTOBRE 1962 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LES GOUVERNEMENTS DU CAMEROUN, DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, DU  
CONGO (BRAZZAVILLE), DE LA COTE-D'IVOIRE, DU DAHOMEY, DU GABON, DE  
LA HAUTE-VOLTA, DE MADAGASCAR, DE LA MAURITANIE, DU NIGER, DU SENEGAL  
ET DU TCHAD

L'extrême gravité de la situation internationale qui fait l'objet des débats actuels du Conseil de sécurité n'a pas échappé aux membres du Groupe de l'Union africaine et malgache (UAM) profondément attachés au maintien de la paix et au principe de la négociation pacifique comme seul moyen de règlement des différends entre Etats.

Le différend en cause doit pouvoir trouver sa solution dans la négociation, avant qu'aucun acte irréparable s'accomplisse. Nous sommes persuadés que l'angoisse soulevée dans le monde entier et les pressants appels à la détente qui se font entendre partout se traduiront par un acte positif des Nations Unies auxquelles les partis en présence auront l'obligation morale et juridique de se soumettre.

Nous avons suivi avec le plus grand intérêt et une vive satisfaction les efforts que vous déployez dans ce sens. Nous apportons notre soutien le plus total à vos propositions auxquelles nous voudrions voir ajoutées les garanties d'un contrôle efficace par les Nations Unies de leur exécution.

Plus précisément nous proposons :

- 1) Suspension de tous les envois d'armes à Cuba
- 2) Suspension des mesures de quarantaine contre Cuba
- 3) Contrôle par les Nations Unies de l'exécution des points 1 et 2
- 4) Négociations en vue de trouver une solution durable et équitable sauvegardant la paix.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer la présente lettre comme document officiel provenant des Gouvernements des douze Etats suivants :

- Cameroun
- République centrafricaine
- Congo (Brazzaville)
- Côte-d'Ivoire
- Dahomey
- Gabon
- Haute-Volta
- Madagascar
- Mauritanie
- Niger
- Sénégal
- Tchad

au Président et aux membres du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

(Signé) Dr E. D. ZINSOU

Ministre des affaires étrangères du Dahomey

(Signé) M. J. AUBAME

Ministre des affaires étrangères du Gabon

(Signé) Maurice DEJEAN

Ministre des affaires étrangères de la  
République centrafricaine

